

# Les Infos Municipales

*L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.*



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.saint-abraham.fr](http://www.saint-abraham.fr)  
Facebook Commune de Saint Abraham - Instagram [communedesaintabraham](https://www.instagram.com/communedesaintabraham) -  
Application Panneau Pocket – Chaîne YouTube Commune de Saint Abraham



**Le secrétariat de la Mairie est fermé du 26 juillet au 15 août. Permanence assurée de 9h00 à 12h30 aux jours d'ouverture habituels.**

**Recensement militaire** pour les jeunes nés entre le **01 mai** et le **31 juillet 2005**.

**Obligatoire pour les garçons et les filles** dans les 3 mois suivant l'anniversaire de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Sur la terrasse, dans le jardin, à la plage ou tout simplement le soir avant de dormir...le livre reste un incontournable de l'été !

La médiathèque reste ouverte en juillet et août, vous y trouverez des nouveautés qui vous feront passer de bons moments de lecture.

## **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Depuis son ouverture en Février 2013, la médiathèque n'a cessé de se développer : de plus en plus de lecteurs, de plus en plus d'ouvrages, de plus en plus de prêts.

Romans, Albums, Contes, BD, Documentaires pour la jeunesse ou les adultes... chacun y trouve son compte !

Partenaire privilégié, la Médiathèque Départementale met à disposition un fonds documentaire de 1000 ouvrages permettant le renouvellement de livres qui s'ajoutent à ceux appartenant à la bibliothèque.

Il est par ailleurs possible de réserver des livres en donnant les références aux bénévoles de la bibliothèque, qui se chargeront de le commander.

La navette départementale qui passe tous les 15 jours déposera vos livres dès qu'ils seront disponibles. N'hésitez pas à poser vos réservations !

L'abonnement et le prêt de livres sont gratuits pour tous les habitants ainsi que pour les enfants du RPI. Il vous suffit simplement de franchir la porte de la bibliothèque les mercredis et samedis de 15h00 à 17h30.

Depuis peu un ordinateur a pris place et peut être utilisé pour des recherches ou des démarches administratives.



## **ETUDE HISTORIQUE DE L'EGLISE**

### **« Appel à volontaires »**

Lors de sa séance du 23 février 2021 le conseil municipal a décidé d'engager une étude patrimoniale sur l'église afin de synthétiser l'ensemble des travaux à effectuer en y intégrant les différents diagnostics à réaliser. Cette étude menée par Madame Devernay, architecte du Patrimoine permettra d'établir un plan pluriannuel des travaux à effectuer par degré d'urgence.

En parallèle, le conservateur du Patrimoine du conseil départemental, Monsieur Diego Mens, propose de mener une étude historique de l'église et de mettre en place un groupe de travail composé de volontaires.

Ce groupe de 6 à 8 personnes piloté par Mr Mens aura pour mission de décrypter l'édifice en étudiant le bâti mais aussi les ressources documentaires.

Ces volontaires mèneront des recherches iconographiques et photographiques anciennes sur des bases de données, une transcription et une analyse des documents des archives publiques et de la paroisse seront opérés avec l'appui technique de lecture des archives départementales et du conservateur pour le volet architectural et artistique. Des visites sur des sites comparables et proches seront organisées pour établir des comparaisons d'architecte et de mobiliers. Des fiches détaillées sur le mobilier pourront être rédigées ainsi qu'une synthèse sur l'histoire de l'église avec les illustrations.

Le fruit de ce travail (sur une période de 6 mois) sera présenté en mairie et à l'architecte. Nous faisons donc appel à toute personne intéressée par ce beau projet : aucune compétence spécifique n'étant requise mais plutôt un intérêt pour le patrimoine et son histoire. Merci d'avance à toutes celles et ceux qui se porteront volontaires. Vous pouvez vous faire connaître en Mairie ou auprès des élu(e)s.

## **MANŒUVRES MILITAIRES**

Dans le cadre de la formation des officiers élèves de l'armée de Terre, l'académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan organisera un exercice du 22 au 27 août sur Saint Abraham et les communes alentours.

## **ACTUALITES**



### **VMC : NORME NF C 15-100**

La norme NF C 15-100 précise toutes les mesures de sécurité à respecter au sein d'une installation électrique.

Selon cette norme, le circuit dédié à une VMC (ventilation mécanique contrôlée) doit être protégé par un disjoncteur divisionnaire d'un calibre de 2A (Ampères) minimum, sauf cas particulier où cette valeur peut être augmenté jusqu'à 16A.

Or auparavant il était utilisé un disjoncteur de calibre 10A. Cette norme NF C 15-100 est bien souvent peu connue des propriétaires. Il est assez compliqué d'ailleurs de trouver des informations là-dessus pour vous apporter des précisions. Pensez toutefois à contrôler vos anciennes installations pour qu'elles puissent être aux normes actuelles en cas de sinistres éventuels. La protection en vigueur de 2A assure un déclenchement plus rapide en cas de surchauffe de l'appareil. Mieux vaut prévenir que guérir...

**ENEDIS**  
L'ELECTRICITE EN RESEAU

**ELECTRICITE PRUDENCE ... GARDONS NOS DISTANCES !**

**L'été est propice aux loisirs, mais ... restons toujours vigilants !**

**La pratique d'un sport ou de votre loisir de plein air peut vous rapprocher dangereusement d'une ligne électrique ou d'un pylône.**

#### **Les consignes à respecter :**

- ✓ Restez éloignés des ouvrages électriques ;
- ✓ Ne touchez jamais aux lignes électriques même tombées au sol (garder un périmètre de sécurité d'au moins 3 mètres) ;
- ✓ Ne tentez pas de récupérer un objet accroché à une ligne électrique.

#### **En cas d'incident, appelez le :**

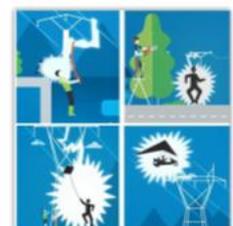
Dépannage : 09 726 750 56

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police : 17

N° d'appel d'urgence unique européen : 112



## **APPEL AUX DONS**

LA COMMISSION CULTURE RECHERCHE EN DONS TOUT TYPE DE CD, MEME RAYÉS POUR UN PROJET EN VUE DE LA SEMAINE BLEUE EN OCTOBRE PROCHAIN. SI VOUS AVEZ DE VIEUX CD DONT VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER, VOUS POUVEZ LES DÉPOSER EN MAIRIE OU AUX HEURES DE BIBLIOTHEQUE.



## COVID-19



Depuis le 21 juillet 2021, le « pass sanitaire » est obligatoire dans les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes.

Le 09 août, il sera également obligatoire dans les cafés, restaurants, centres commerciaux, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi que pour les voyages en avions, trains et cars pour les trajets de longues distances.

D'autres lieux pourront s'ajouter à cette liste par la suite, si nécessaire, selon la situation épidémique.

Pour tenir compte de la situation spécifique de certaines catégories de personnes, l'obligation du « pass sanitaire » est repoussée au 30 septembre pour les jeunes de 12 à 17 ans et les salariés des lieux et établissements recevant du public.

Vous avez des questions sur le pass sanitaire ? Contactez le 0 800 130 000.

La vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition et aux adolescentes de 12 à 17 ans compris. Suite aux dernières annonces, les 12-16 ans pourront dorénavant se faire vacciner avec l'autorisation d'un seul parent. Quant aux plus de 16 ans, l'autorisation parentale n'est plus nécessaire.

Si vous avez déjà été vacciné contre la Covid-19, vous pouvez récupérer une attestation certifiée sur le site de l'Assurance maladie.

Comment obtenir un rendez-vous dans un centre de vaccination ?

Vous pouvez effectuer la prise de rendez-vous en ligne via le site [www.santé.fr](http://www.santé.fr)

Vous serez ensuite redirigé vers la fiche du centre de vaccination le plus proche vous permettant d'accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée à ce centre.

Vous pouvez également utiliser l'application [TousAntiCovid](https://tousanticovid.gouv.fr/) pour prendre rendez-vous.

Si besoin, faites-vous accompagner dans cette démarche en ligne par vos proches, la mairie se tient aussi à votre disposition.

En cas de difficulté, contacter le numéro vert national 0 800 009 110 pour être redirigé vers le standard téléphonique du centre le plus proche ou obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

## ENVIRONNEMENT

### **INCIVILITES**

Réparer sa voiture pourquoi pas ? Partager un petit repas entre amis, pourquoi pas ? Laisser ses déchets au mauvais endroit : NON !

Trouvez-vous normal que l'employé communal soit contraint de ramasser ces déchets non triés ? Ce n'est pas son travail, il a suffisamment à faire par ailleurs. Les incivilités sont de plus en plus nombreuses sur la commune, nous ne publions pas tout ce que nous pouvons malheureusement constater. Il peut parfois s'agir d'erreurs, mais ce n'est pas toujours le cas. Merci de bien vouloir respecter l'agent communal, votre commune et ses habitants.



# VIE DES ÉCOLES

## *Ecole publique intercommunale Pablo Picasso*

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Rue Jules Ferry, Val d'Oust

Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h45/19h00



## *Ecole Notre Dame de Lourdes*

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20

Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur [ecolesrpicchapellectarostabraham.over-blog.com](http://ecolesrpicchapellectarostabraham.over-blog.com)



## **SORTIE PONEY !**

Lundi 28 juin 2021, on est allés faire une « sortie poney » à Porcaro. Pour y aller on a pris le car.

Quand nous sommes arrivés, nous avons visité la ferme équestre. Ensuite, on a brossé les poneys.

Puis, on est allés dans le grand chapiteau qui s'appelle le manège. On est monté sur les poneys avec la selle, chacun notre tour, pendant que les copains les guidaient avec la corde. On portait un casque qui s'appelle une bombe.

On a même fait des slaloms. Enfin, c'est sous la pluie battante et même l'orage, qu'on a fait un tour en calèche...



### **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.  
02 97 74 91 55 Mail : [secretariat@saint-abraham.fr](mailto:secretariat@saint-abraham.fr)

### **Horaires d'ouverture des déchetteries**

**Sérent :** P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

**Ruffiac :** Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

**Destruction de nids de guêpes ou frelons :** 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



**Prochaine parution entre le 15 et le 20 août 2021. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposants à la Mairie ou par mail : [secretariat@saint-abraham.fr](mailto:secretariat@saint-abraham.fr)**